

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN
2124 Kalorama Road N. W.
WASHINGTON, D.C. 20008

Tél: (202) 232-6656

Fax: (202) 265-1996

Email: info@beninembassy.us

DOSSIER DE DEMANDE DE LEGALISATION

1.- Une photocopie de la Carte Consulaire.

2- La pièce originale correspondante au document à légaliser.

• S'agissant de la légalisation d'une pièce d'état civil (acte de naissance, acte de mariage etc.), prévoir un money order de \$30

• S'agissant de la légalisation d'une signature ou d'autres documents, prévoir un money order de \$15

- présenter votre **texte saisi (non manuscrit)** sur un papier A4 occupant les **2/3 supérieurs** afin que la mention de la légalisation soit apposée sur le **1/3 inférieur du papier.**

• Délai d'établissement 72H

• Urgence (même jour) : prévoir un autre money order de \$15

• Tout dossier incomplet sera rejeté et les frais ne seront pas remboursés

Prévoir une enveloppe suffisamment affranchie pour la réexpédition de votre dossier sous pli recommandé avec accusé de réception.-

BIEN VOULOIR PREVOIR POUR CHAQUE PIECE OU ACTE DEMANDE UN MONEY ORDER CORRESPONDANT